



- Constructible sous conditions B1
 - Constructible sous conditions B2 *
 - Constructible sous conditions B3 *
 - Non constructible R
 - Zone de précaution Rp *
 - Zone soumise aux chocs mécaniques Rc *
 - Zone soumise au recul du trait de côte Rr
 - Cote de référence (en m NGF IGN69) :
 aléa centennial + 20 cm en zone fluviale
 et aléa 2100 en zone maritime
 - Limite communale
 - Limite de parcelle
 - Bâtiment
 - Zone d'activités portuaires *
- * Zone non représentée sur la planche
- 0 25 50 100
Mètres

PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR

République Française
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
 ET D'INONDATION (PPRL-i)
 DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**

Plérin, Saint-Brieuc, Languieux, Yffiniac,
 Hillion, Ploufragan, Trémuson et La Méaugon

CARTE REGLEMENTAIRE

Dossier approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016

Commune de LANGUEUX

Date : Février 2016

Echelle : 1/2000

Planche : 3/3

Mise à jour :

DDTM22
 SCIPRS/RN
 1, rue du Parc
 Z2022 Saint-Brieuc Cedex